

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Janvier au 25 Février 1909.

Nous avons annoncé dans notre numéro de Janvier l'indulgence plenière accordée par Sa Sainteté le Pape Pie X, à tout pèlerin qui recitera le Rosaire devant nos Stations du Cap de la Madeleine.

Nous donnons encore aujourd'hui le texte même de la demande du R. P. J. N. Dozois o. m. i., et la concession que le Souverain Pontife a bien voulu signer de sa main. Nous reproduisons dans ce numéro l'autographe du Souverain Pontife.

Puisse cette auguste signature être une nouvelle bénédiction pour tous nos bienfaiteurs du passé et de l'avenir.

Le R. P. J. N. Dozois, Provincial des Oblats de M. I., du Canada, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté lui demande de vouloir bien accorder, pour les pèlerins qui auront dévotement récité le St-Rosaire devant les groupes, une indulgence plénière, aux conditions ordinairement requises ; indulgence qui soit applicable aux âmes du Purgatoire.

Au bas de cette requête le St-Père a bien voulu écrire de sa main la concession dont nous reproduisons l'autographe.

Just In preed in Domeins. et Diterty Fideling geniger and bibly Byveto Gram But at its incum ex Jamimo inquestimus. Ping Pf. X

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Abonnée M. E. Garreault M. F. Dame T. Gagné Abonnée Dame A. Laberge Madame G. Anonyme		Kenora St. Sévérin Alpena Ste-Thérése. Québec	2.00 1.00 0.5 0. 1. 0. 2.0